

SI VOUS N'AVEZ PAS... DE SITUATION... ADRESSEZ-VOUS A... "LA PATRIE" Une petite annonce de quelques lignes sera pour vous le salut.

La Patrie

QUAND UN PATRON A... BESOIN D'EMPLOYES... C'EST A... "LA PATRIE" qu'il s'adresse car ce journal est reçu partout. Patrons et serveurs lisent "La Patrie"

20e ANNEE - No 231 - HUIT PAGES

MONTREAL, VENDREDI, 25 NOVEMBRE 1898

LE NUMERO: UN CENTIN

APRES LA BATAILLE

Conjectures sur la gigantesque fumisterie de mardi soir

McVEY A QUITTE NEW-YORK SANS TAMBOR NI TROMPETTE

La décision de Kelly, bien que sans précédent, est universellement approuvée

L'OPINION D'UN CANADIEN-FRANCAIS QUI A ASSISTE A LA BATAILLE

Les esprits des sportsmen se calment peu à peu du choc qu'ils ont reçu, mardi soir, en apprenant la nouvelle de l'étrange conclusion de la rencontre Corbett-Sharkey.

Les conjectures, il va sans dire, vont leur train. Toute l'affaire est proclamée une gigantesque fumisterie qui a rapporté \$47,000 au club Lennox et aux boxeurs, et qui aurait causé des pertes de sommes considérables aux présidents admirateurs de Corbett, sans la présence d'esprit et la fermeté de John Kelly qui est, plus que jamais, "Honest" John Kelly.

La décision de celui-ci, bien que sans précédent, est vivement applaudie par tous les vrais sportsmen. Les opinions anglaises affirment que Kelly n'avait pas le droit d'agir comme il l'a fait, mais, en Amérique, des gens qui avaient même parié sur Sharkey, ont déclaré qu'ils considéraient la décision de Kelly, la plus équitable.

Les grands journaux de New-York font toutes sortes d'assertions. Le "Journal" prétend que les \$47,000 ont été divisés également entre la faction Corbett, la faction Sharkey et le club.

On annonce que McVey a quitté New-York sans tambour ni trompette, le lendemain de la lutte et est parti pour l'ouest. Il aurait reçu \$5,000 pour agir comme il l'a fait. On demande les têtes de ceux qui l'ont inspiré.

Le "Journal" s'appuie pour prouver que les recettes devaient être également divisées, sur le fait que le sénateur Jim Sullivan, un des têtes dirigeantes du club Lennox, bien qu'un ardent "backer" de Sharkey, est aussi étroitement lié à George Comidine, l'homme d'affaires de Corbett par des transactions commerciales.

On n'accuse qu'à contre-cour, Corbett et Sharkey, cependant, les soupçons planent surtout sur les gens de leur entourage. Les deux boxeurs paraissent n'avoir été que les instruments.

L'affaire aurait été perpétrée par une horde de gamblers de l'ouest. On estime à \$500,000 les paris publics qui étaient engagés dans les grandes poolrooms de Chicago et de Cincinnati.

Dans tous les cas, ça ne paraît de doute à pas un seul spectateur impartial, d'après M. Vermette que Corbett avait le dessus et était sur le point de terrasser son adversaire, lorsque la lutte s'est terminée d'une manière si étrange au grand dégoût de tous les témoins.

D'après lui, Corbett, contrairement à ce que les dépêches peuvent avoir annoncé, avait eu aisément et évidemment le dessus tout le temps, surtout dans les cinq premières rondes, mais Sharkey n'en est pas moins d'une vitalité et d'une force de résistance extraordinaires.

LEON CHARBONNEAU

La blessure qu'il avait à la gorge n'a pas été la cause de sa mort

L'enquête dans le cas de Léon Charbonneau, qu'on a trouvé noyé à Lachine, il y a quelques jours, a lieu cet après-midi.

Le docteur Wyatt Johnston et le docteur C. A. Dugas ont fait l'autopsie du cadavre avant-hier. Ils n'ont pu découvrir positivement si la blessure que le défunt avait au cou avait été infligée avant ou après la mort, à cause de l'état de décomposition du corps, mais ils ont trouvé des indices qui leur font croire que la mort a été causée par l'asphyxie par submersion.

IL SE DIT VOLE

Un nommé François Beaudin, de la rue Maisonneuve, a été arrêté en robe de chambre, à Westmount, et traduit ce matin devant le magistrat McMahon. Il a plaidé coupable, mais il a déclaré aussi que, pendant qu'il était libre, on l'avait volé. Il était parti de chez lui avec une somme de \$200 qu'il devait employer à acheter un étal de boucher. Lorsqu'il a repris sa connaissance, que le vin lui avait enlevé, il se trouvait que \$30.

M. McMahon l'a néanmoins condamné à \$5 d'amende.

UN CHOC ELECTRIQUE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Général a été appelée hier soir à la gare Bonaventure, pour recevoir un nommé Thomas McNeal, qui venait de la Pointe Claire avec une brûlure au pied résultant d'un décharge électrique. L'état de McNeal n'était pas grave.

UN HOMME MALCHANCEUX

M. Urie St-Jean, marchand de Commerce, n'est pas un homme chanceux. Veni à Montréal, hier, pour faire des achats et régler certaines affaires, il constata à sa grande surprise qu'il avait perdu un rouleau de billets de banque et plusieurs papiers importants. M. St-Jean aura échappé probablement ces papiers et ces billets dans la rue ou dans un bureau. Il a chargé un détective de faire des perquisitions.

UN BEAU BANQUET

Agapes fraternelles des étudiants de l'Ecole Polytechnique

A l'hôtel Queen hier soir

Les étudiants de l'Ecole Polytechnique peuvent se réjouir à bon droit du succès de leur deuxième banquet annuel qui a eu lieu hier soir, à l'hôtel Queen, sous la présidence de M. Paul Mercier. A la table d'honneur, figuraient, à droite et à gauche du président, MM. Oubinski, J. E. Vanier, Hélinger, André Baletto, Bonin, Papineau, J. M. Fortier et Laberge.

Le drapeau de l'Ecole déployait ses couleurs au centre de la salle du banquet qui avait été pour la circonstance décoré avec un luxe recherché et somptueux.

La carte du banquet, très originale, tant par ses dessins que ses légendes scolaires techniques, avait été préparée du premier mot à la fin par les élèves de l'Ecole polytechnique.

Il y avait du technique dans tout, dans la formule du potage que faisait le maître de cuisine, dans les gravures géométriques comme les hôtes du banquet pour déchiffrer les sentences vraiment cabalistiques intercalées entre chaque plat.

Les Facultés sœurs étaient largement représentées. Après le dessert, diverses santés ont été proposées dans l'ordre suivant: La Reine; Proposée par M. Paul Mercier.

Université Laval; Proposée par M. P. Mercier et réponse par M. Baletto. Dans sa réponse à la santé de l'Ecole Polytechnique, M. Baletto, directeur dit:

Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'avoir l'honneur de répondre à la santé de l'Ecole. J'y fais autorité car j'ai été et suis toujours un agrégé entre elle et son directeur et qui contribue si puissamment à établir la valeur morale de cette institution et la valeur scientifique et professionnelle de ses étudiants.

Je ne saurais mieux définir le caractère de ce banquet qu'en disant que cette réunion est véritablement une réunion de famille.

Les anciens élèves qui ont répondu à votre appel, y apportent assurément le même esprit, et je ne crains pas de dire que tous ceux devant qui j'ai l'honneur de parler, sont venus rafraîchir des souvenirs qui leur sont chers, se remettre dans des sentiments de camaraderie qui sont toujours un agrément dans la vie et souvent un appui dans le monde.

Vous avez inauguré ces banquets l'année dernière seulement, et déjà l'on peut apercevoir le bienfait de cette innovation qui est comme un trait d'union que vous offrez aux promotions qui vous ont précédés.

Vous pouvez juger par l'empressement des concours qui vous sont apportés que votre pensée fut heureuse et quelle répondait à un désir commun.

L'Ecole qui nous rallie tous ici, a subi pendant le long silence qui a pesé sur elle, certaines modifications, surtout dans ses derniers années. Quelques limites qu'elles soient, elles ont la valeur d'une transformation.

Cependant, que de choses encore! et comment ne pas gémir de l'indifférence, du stérile intérêt ou des préjugés au milieu desquels nous nous agitions. L'un de ces préjugés tient à notre situation financière, qui n'a jamais connu l'aisance. Mais, il s'en faut qu'elle ait à aucun degré les conséquences qu'on lui prête.

L'on croit en effet assez généralement que la profusion d'objets matériels servant à l'enseignement est une preuve irrémissible de sa valeur.

Les personnes qui sont au courant des choses de l'intelligence, et les sciences appliquées sont des choses de l'intelligence au premier chef; ces personnes, dis-je, savent que les objets matériels qui nous font défaut, et que nous allons d'ailleurs étudier dans les usines n'ont qu'une importance relative; elles savent que l'enseignement doit avoir pour premier et principal objet d'enrichir l'intelligence de notions scientifiques dans les éclairant par des applications.

Mais c'est se tromper grandement que de croire que la pléurie, que le vœu de s'agrandir, tant d'importance décisive. Les effets se font encore peut-être sur notre situation numérique, bien qu'on ne puisse les nier.

Le mal est ailleurs; le mal est pardessus tout en ce que l'enseignement public, commercial ou classique ne prédispose pas à entreprendre ces études, soit que les préliminaires qui y conduisent n'existent pas même dans nos institutions, soit qu'ils n'y existent pas même dans nos institutions, soit qu'ils n'y existent que sous la forme d'un vain simulacre.

Cependant nous avons obtenu des concours précieux; ils ont été signalés récemment dans une circonstance solennelle, et je me plains à espérer que le nombre en augmentera.

Farmi les motifs d'espérance que nous pouvons concevoir, vos banquets, messieurs, ne sont pas le moindre, car ils donnent la sensation de la vie et l'espérance ne s'attache qu'à ce que l'on sent palpiter et vivre.

Continuez à glorifier notre institution dans ces agapes fraternelles. Vous finirez peut-être par retenir l'attention bienveillante et pratique de ceux qui ont à cœur les vrais intérêts du pays.

Les santés suivantes furent alors proposées et bues avec entrain: Nos professeurs; Proposée par M. Mercier. Faculté des sciences appliquées de McGill; Proposée par M. Beullac. Nos anciens élèves; Proposée par A. Déary et réponse par M. Parizeau. Facultés Sœurs; Proposée par M. H. Charlebois.

Nos hôtes; Proposée par M. Lefebvre et réponse par MM. J. M. Fortier et Vanier. La presse; Proposée par M. J. Duchastel de Montrouge. Les Dames; Proposée par M. Côté et réponse par M. Marion.

LA STE-CATHERINE

La fête des garçons et des filles, la fête des enfants

De la neige pour la tire dorée

C'est la Ste-Catherine, la fête des vieilles filles, celle aussi des jeunes enfants qui se réuniront, ce soir, autour du foyer, pour éteindre la tire dorée, ou jeter le liquide bouillissant sur la neige blanche.

La neige! mais elle tombe en tempête, poussée par un vent violent. La "bordée" traditionnelle ne nous fait pas défaut cette année. Et quelle joie pour les tout petits à l'espérance de la "gommette" gelée qu'ils dégusteront ce soir.

En effet, ce soir, dans les palais qui bordent nos rues comme sous la main, sur les trottoirs, on voit les enfants, les uns dans les bras de leurs parents, les autres seuls, se précipiter sur la neige blanche, la tire dorée.

C'est la Ste-Catherine, la fête des vieilles filles, celle des jeunes enfants, celle aussi des garçons et des filles qui ce soir, vont s'en donner à cœur joie, autour de l'orchestre de la ville ou de villages du village, dirigé par leurs valses cadencées ou leurs danses enroulées, autour de la table où repose sur la neige blanche la tire dorée.

Et pendant ce temps, la neige tombe en tempête, poussée par un vent violent, et le pauvre qui tend la main au coin de la rue me demande des sous pour que chez aussi, la joie et la gaieté régne, ce soir.

Riches qui passez, jetez votre obole dans l'escalier du mendiant pour qu'un rayon de bonheur illumine ce soir la mansarde comme le palais, le chaume comme l'habitation des riches.

CHRONIQUE DES FEUX

Mercredi soir, une alarme sonnée à la boîte No 44, coin des rues Tupper et Sussex, appela la brigade du feu. Un gros arbre en feu était tombé dans la rue. En 15 minutes, les pompiers du poste No 10 ont éteint les flammes.

Mercredi soir, à 8.32, les pompiers étaient appelés sur le feu Dorchester, près de la "côte du Beaver Hall, mais ils constatèrent que la fumée était due à une opération de séchage que l'on faisait au lambrissage d'une maison en construction.

Hier soir, à 5.38, une lampe faisait explosion au No 159 rue Richmond, occupé par M. Thos McCormick. Les dommages sont insignifiants. A ce propos, le sous-chef Beckingham faisait remarquer que 25 p.c. des commencements d'incendie sont causés par des explosions de lampes.

Mercredi, à 8.25 a.m., une femme qui lavait dans une maison vacante, au No 92 rue St-Louis, ayant voulu allumer une fournaise dans laquelle elle avait mis de l'huile de pétrole, une explosion se produisit. Heureusement il n'en résulta aucun dommage sérieux.

A 6.01 heures mercredi après-midi les pompiers étaient appelés chez M. J. Houle, 127 rue du Champ de Mars. Un tuyau venait de crever dans l'appareil de chauffage. Peu de dommages.

A 7.25 heures p.m., mercredi, le feu se déclarait dans un porte-manteau chez M. A. Lafont, No 303a rue St-Jacques et causait des dommages pour \$200 à \$300.

Ce matin, à 1.10 heures, un commencement d'incendie se déclarait dans le bureau de MM. Fraser, Viger & Cie, épiceries, No 209 rue St-Jacques. Les pompiers accoururent et réussirent à éteindre le feu. Il y a cependant des dommages pour une centaine de dollars.

M. Fraser était à fumer dans son bureau lorsque l'incendie se déclara, mais il réussit à fuir avant que l'incendie ne se propageât. Il n'y eut aucun dommage sérieux.

Ce matin, à 11.21 heures les enfants mettaient par imprudence, le feu à un sofa chez M. Joseph Lamouche, No 128 rue Plessis. Les dommages s'élevaient à une centaine de dollars.

Encore deux fausses alarmes hier aux boîtes 175 et 236.

COUR NATIONALE O. I. F.

La cour Nationale de l'Ordre Indépendant des Forestiers n'a pas voulu laisser passer ce concours de novembre et décembre 1898 sans montrer quelle pouvait se tenir au rang des autres sociétés. Ainsi à l'assemblée du 18 novembre, une vingtaine de nouveaux membres furent introduits dans notre association et plusieurs attendent encore leur tour pour être initiés à l'assemblée prochaine.

La suggestion du Dr V. A. Harel a déjà porté ses fruits, le docteur ayant proposé qu'on s'amusa à jouer aux cartes pendant les intermèdes des réunions afin d'attirer plus de membres à nos délibérations. L'assemblée dernière comptait une assez nombreuse assistance qui s'en donna à cœur-joie.

Vendredi, le 2 décembre prochain, sera l'élection annuelle des officiers. A cette occasion, les membres sont spécialement priés d'assister à cette assemblée.

L'HOTEL DU BOUT DE L'ILE

Le mobilier de l'hôtel du Bout de l'île, tenu par M. Kenna, durant la belle saison, vient d'être vendu à la Montréal Hotel & Navigation Co. Cette compagnie, qui est sous le contrôle de la compagnie du chemin de fer de Ceinture, a décidé de faire des améliorations considérables et de tenir l'établissement sur une base nouvelle. M. Rowley, surintendant du Belt Line, agit comme gérant de l'hôtel, du moins jusqu'à nouvel ordre. La compagnie du tramway électrique est en train d'organiser des excursions à bon marché au Bout de l'île, afin de donner à l'hôtel plus de vague que jamais. Les cultivateurs et seront les bienvenus, tout comme ceux qui voudront s'y faire servir un dîner fin.

EST-CE UN CRIME ?

San Francisco, 25. — Le sécrétaire de l'hôtel Baldwin, démissionnaire hier par le feu dit que nombre de choses ont disparu. Le bruit court que le feu a été mis par un employé envoyé et qui avait menacé d'incendier l'hôtel; on dit aussi que le feu est peut-être dans la cuisine. Une enquête aura lieu aujourd'hui à ce sujet.

QUARANTE HEURES

Dimanche prochain à 4 hrs, commenceront les exercices des Quarante Heures, à la Cathédrale.

LANCEMENT DU "MATHILDA"

Le nouveau remorqueur de la Cie Sincennes et McNaughton

GRAND EVENEMENT A SOREL

(De notre correspondant particulier) Sorel, 25.—Hier, fête d'actions de grâces, tous les bureaux étaient fermés. La ville, cependant, avait un peu plus d'animation que d'ordinaire, à cause du lancement du nouveau remorqueur de la Cie Sincennes et McNaughton. Ce superbe bateau est un nouvel échantillon de ce que peuvent faire nos ouvriers sorois en fait de construction navale. Une foule nombreuse assistait au lancement. M. le curé Bernard, M. Rivard, curé de St-Joseph, et un grand nombre d'autres membres du clergé étaient présents.

Les directeurs et professeurs de nos maisons d'éducation y étaient avec leurs élèves. Nos citoyens les plus éminents et une foule de dames avaient aussi tenu à voir ce spectacle intéressant. M. G. H. Mathews, président de la compagnie Sincennes & McNaughton, M. Frs. Dupré, gérant, M. J. G. H. Bergeron, M. P., et plusieurs directeurs étaient venus de Montréal pour la cérémonie. Le nouveau navire a été lancé vers deux heures. Le parrain et la marraine du bateau étaient M. J. Dupré, fils du gérant, et mademoiselle Annette Boucher, fille du capitaine L. O. Boucher, du vapeur "Québec". Au signal donné, le vaisseau s'est ébranlé, puis s'est mis à glisser doucement. L'ordinaire à cette date, les steamers qui passent en face de la ville sont les derniers qui descendent.

Quatre vapeurs transatlantiques sont passés hier devant Sorel se dirigeant vers Montréal. Le fait est assez rare, le veillo de la Ste-Catherine, pour que nous le notions. D'ordinaire à cette date, les steamers qui passent en face de la ville sont les derniers qui descendent.

Le gérant de la Cie Sincennes et McNaughton à Sorel, se déclare très satisfait des opérations de l'année en dépit de l'opposition que leur ligne de bateaux a rencontrée. Outre la construction du nouveau remorqueur lancé hier après-midi, on fera subir à cette flotte d'importantes améliorations qui promettront de l'ouvrage à bon nombre d'ouvriers cet hiver. Un nouveau signe des temps que nous nous plaignons à enregistrer.

Mlle V. Cartier, tra donner sous peu un concert sacré à Saint-Hyacinthe, au profit de la construction de la métairie incendiée l'été dernier.

BRIGANDAGES A ST-URBAIN

La propriété d'un cultivateur mise au pillage par de faux revenants

(Spécial à la "Patrie") St-Urbain, 25. — Depuis quelque temps, la propriété de M. Pierre Hébert, cultivateur de St-Urbain, était visitée, disait-on, par des revenants qui, chaque nuit, venaient saccager son domaine et mener un vacarme d'enfer autour de sa demeure. Ils enlevaient ses animaux, les transportaient à de grandes distances, se plaçaient à dévoter les clôtures, entraient même dans la cave de la maison, renversant tout sur leur passage, faisant des mélanges de beurre et de moutarde, de sel et de farine, changeant en eau des barils de vin, etc.

Certains gens superstitieuses attribuaient ces dégâts à des parents défunts en quête de prières ou à des esprits malfaisants. Mais l'on vient de découvrir la supercherie et constater que les auteurs de ces actes de brigandages sont bel et bien des êtres vivants, composés de chair et d'os.

L'un de ces personnages, qui, jusque-là, avaient été insaisissables, impalpables et impondérables, a eu la mauvaise inspiration d'illustrer sa carrière d'un nouvel exploit qui causera sans doute sa perte. Il crut bon, la semaine dernière, de faire une razzia de volailles dans le poulailler de M. Hébert. Dindons, canards, oies, poules, tout y passa. La porcherie a aussi été visitée par le farceur qui a donné la clef des champs à un magnifique spécimen de la race porcine qui y était grassement hébergé.

Mais l'on en prendra d'avoir tenté ce dernier coup, car M. Hébert, qui était au guet, l'a reconnu et comme bien l'on pense, il est résolu de faire arrêter son homme et de le tenir responsable des dommages qu'il a soufferts depuis quelque temps.

EN ROUTE POUR LA PATRIE

Environ quarantaine de colons Suédois établis au Nord-Ouest profitent des billets d'excursion offerts par les compagnies de chemins de fer et les compagnies transatlantiques, à l'approche des fêtes, pour aller visiter leur patrie. Ils attendent dans les salles de la gare Bonaventure le départ du convoi qui les transportera à Portland où ils prendront la mer.

COUR DU RECORDER

Il voulait battre un contre-maître Le cour du recorder n'ayant pas siégé, hier, il y avait 30 prisonniers inscrits sur la liste, ce matin. La plupart étaient accusés de légers délits.

Un jeune homme du nom de James McLaughlin, arrêté sur la plainte de sa sœur, parce qu'il était dans le délire alcoolique, a été envoyé en prison pour huit jours.

Aldéric Doré, accusé d'avoir conspiré avec son frère pour battre un contre-maître qui avait congédié ce dernier, a été condamné à \$3 d'amende et à fournir qu'il gardera la paix, ou à passer un mois en prison.

UNE FAUSSE ALERTE

Cause un accident sérieux à St-Henri Louis Guillon, qui habitait à l'hôtel de l'abbatior, à St-Henri, a été victime d'un pénible accident, la nuit dernière.

Vers minuit, le propriétaire de l'hôtel a entendu dans la maison des bruits suspects, et croyant que des voleurs s'introduisaient dans lui, il a réveillé Guillon, qui est parti, une lampe à la main, pour visiter la maison.

Comme Guillon pénétrait dans une pièce du rez-de-chaussée, la lampe a fait explosion, et il a eu la figure atrocement brûlée par ses flammes.

On n'a pas trouvé de voleurs dans l'hôtel.

Guillon a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Ses brûlures sont graves, mais ne mettent pas sa vie en danger.

IL SE DIT INNOCENT

Un nommé Charles Rochon, domicilié au No 274 Delme, qui a été arrêté par le chef Massé, de St-Henri, pour le vol de \$20 à l'épicerie de MM. Mongeau et Frère, rue St-Jacques, a comparu, ce matin, devant le magistrat Lafontaine, et a protesté de son innocence. Procès plus tard.

LA CONFIRMATION

Mgr Bruchési est allé hier après-midi administrer le sacrement de confirmation à un grand nombre d'enfants de Dorval. Dans la soirée 28 Grandeur s'est rendue à Lachine.

IL AVAIT TROP FETAILLE

Hier soir, vers huit heures, un jeune homme qui avait dû léter le jour d'actions de grâces, a été trouvé ivre mort, coin des rues Henri et Roy. Comme il était incapable de souffler, on l'a prévenu le poste No 14, mot, on l'a prévenu après la voiture de patrouille venait le recueillir. Notre homme portait montre, chaîne et de beaux habits; sans la charité des personnes présentes, il aurait pu être déposé par les voleurs de nuit et regretter amèrement ce matin sa cuite d'hier.

MM. Clavet et Ginchereau, Mo 1437 rue Ste-Catherine, désirent rappeler au public qu'ils ont un magasin, un superbe assortiment de pardessus en mouton de Perse, et en chat sauvage, confectionnés avec le plus grand soin et à la dernière mode. 25-30-2

Congrès de la Colonisation

INTERESSANTS TRAVAUX LUS AUX SEANCES D'HIER APRES-MIDI

Cloture de la Conference

Le Congrès de la société de Colonisation a siégé de nouveau, hier après-midi, à 3 heures, devant un auditoire assez nombreux.

Plusieurs conférenciers distingués sont venus parler sur des sujets dont ils possèdent, à fond, tous les secrets.

L'hon. M. D. Rolland présidait. Le premier orateur a été M. Urie Barthe, de Québec, dont voici textuellement l'intéressant travail.

Il m'est arrivé dans ces derniers temps de faire ce que j'appellerai quelques petits voyages scolaires à travers le district où je recrute mes lecteurs. Ne pas oublier que c'est un journaliste qui vous parle. J'ai eu le malheur de publier récemment quelques descriptions de grandes chutes d'eau que j'étais allé examiner de près. Ce qui m'en a valu une bien conditionnée, de chute. Il est bon de vous dire que dans la bonne vieille ville de Québec, j'étais jusqu'à mieux connu sous le nom de Pont, parce que je suis le secrétaire d'une compagnie qui a entrepris de réunir Québec au monde habité au moyen d'un grand pont à travers le St-Laurent. Mes récits ont incité aux grands rivières des Laurentides ont changé le bonjour; maintenant, du plus loin qu'on m'aperçoit, on me crie dans le plus pur anglais: Comment vont les pouvoirs d'eau? Tout cela pour quelques petits articles dans le "Soleil".

Ainsi se font les réputations. Admettons que nous appartenions à un peuple joyeux, bavard, un peu vaniteux, on en peut tirer, je m'y prête volontiers, tout en m'excusant de ne pouvoir vous parler plus particulièrement que des chutes d'eau du district de Québec, les seules que j'ai vues; je ne connais les autres que par les cartes géographiques et par les relations des explorateurs.

Si incomplète qu'elle soit, cette étude m'a amené à une conclusion qui peut paraître un peu prétentieuse, mais qui est assurément de nature à flatter notre amour-propre national: c'est que, si le 19^e siècle a été le siècle américain parce qu'il a été celui de la vapeur, le 20^e siècle promet d'être le siècle canadien parce que nous possédons la nouvelle force motrice, celle de l'hydro-électricité, dans des proportions qui équivalent presque au monopole. Les faits le démontrent éloquentement, par le nombre et l'importance des compagnies qui ont été créées dans ce certain territoire de nos provinces hydrauliques, comme pour s'en faire des armes contre les vieilles usines à vapeur de l'autre côté de la frontière. Nous en comptons déjà trois au nord du St-Laurent, et dans la région de Québec. L'une d'elles a placé un capital de deux millions à Grand-Mère, où l'on assiste en ce moment à un spectacle qui ne s'est point vu ailleurs: dans le parc de la ville de 3,000 acres créées de toutes pièces dans l'espace de quelques mois. Une autre s'est engagée à faire autant à Shawinigan, et elle vient d'y commencer des travaux gigantesques. Une troisième est en train de s'installer à Valcartier, à 20 milles de Québec, et d'autres compagnies s'approprient à exploiter les autres chutes qui abondent dans le voisinage de Québec, dans le bas du fleuve. Ce veut dire cette course au clocher, sinon que les eaux puissantes qui se déversent de toutes parts dans nos immenses vallées valent de l'or en barre, puisqu'on dépense tant de millions pour les mettre en oeuvre?

Soyons fiers, messieurs, d'appartenir à la Province de Québec, car c'est elle qui a les gros atouts dans cette partie qui va se jouer pour la suprématie industrielle. La Province d'Ontario possède les plus grands lacs du continent, mais elle partage cette propriété, à titre de mitoyenneté avec les Etats-Unis. Ne la jalousons pas, car si elle a les lacs, nous avons les rivières. En effet, nous les dépassons de toute la tête par la possession du plus magnifique et le plus fécond fleuve qui existe dans toute l'Amérique du Nord. L'incomparable St-Laurent traverse tout notre territoire entre deux chaînes de montagnes qui lui déversent d'innombrables cours d'eau. La carte physique de la Province de Québec symbolise bien une immense feuille d'érable, dont la membrane est une verdoyante forêt de forêts sans bornes, avec un des plus grands fleuves du monde comme nervure médiane, sur laquelle se greffe un énorme système vasculaire d'affluents et de sous-tributaires. L'Outaouais, qui par une de ses rives nous appartenait en partie, reçoit les eaux des rivières du Moine, Conception, Gatineau, du Lièvre, Petite Nation, du Nord, de la Rouge, la Noire. Le St-Maurice, un autre gros affluent de la susdite feuille d'érable, a pour tributaires la Petite et la Grande-Bostonnais, la Mékinac, la Croche, la Trépanche, la Pierrière et la Grande-Perré, la Windigo, la Shawinigan, la Matawin, la rivière au Rat, la Yamoussé, la Flanagan, la Manouan, la Rivière au Ruban. Des rivières dont plusieurs ont des proportions de fleuves, la Péribonca, la Mistassini, l'Aspachouan, la Ouatchouana et son diminutif la Ouatchouana, etc., etc., se jettent dans le Lac St-Jean, et le Sagouay recueille au passage les eaux des rivières Ste-Marguerite, Shipshaw, Valin et Chicoutimi. Si l'on jette les yeux au sud du St-Laurent, on voit le pays sillonné de longs rubans liquides qui s'appellent les rivières Châteauguay, Richelieu, Yamaska, St-François, Nicolet, Beaucaur, Chaudière, Etchemin, rivière du Sud, rivière Ouelle, rivière du Loup, Trois-Rivières, Rivière Verte, Rivière à la Pêche, rivière Blanche, rivière Matane, rivière Madeline, sans compter le réseau de la Gaspésie, rivière Matapebie, Bonaventure, Grande et Petite Cascadepa, Nouvelle, Ristigouche. Les principaux tributaires du St-Laurent du côté nord, sont: l'Outaouais, l'Assomption, le Maskinongé, le St-Maurice, la Batiécane, la Jacques-Cartier, la Montmorency, la Ste-Anne, le Sault au Co-

Messieurs, je viens de résumer aussi brièvement que possible mes notions de voyages aux chutes, et je vous fais mes excuses si je n'ai pas réussi à vous intéresser comme je l'aurais voulu. Dans tous les cas, je m'arrête à temps, avant que vous me disiez vous-mêmes: Chut!

M. le président fit quelques remarques sur ce travail et remercia chaleureusement le conférencier qui s'était, de si bonne grâce, rendu au désir de la société de colonisation.

M. L. O. ARMSTRONG

agent de colonisation du Pacifique Canadien parla de la grande région du Nord d'Ontario, des avantages qu'elle offre aux colons, de son climat, etc.

LE LAC ST-JEAN

M. René Dupont, agent de colonisation pour la région du Lac St-Jean prit ensuite la parole: Depuis à peine trois ans, dit-il, le compagnon de fer du Lac St-Jean reconnaissant l'importance de pousser la colonisation vers le Lac St-Jean décida d'ouvrir un département de colonisation et voici les résultats obtenus:

RESULTATS 1897

- 191 délégués sont allés visiter les terres du Lac St-Jean, répartis comme suit: 175 délégués du Canada, 16 délégués des Etats-Unis, 91 paroisses représentées, 32 comtés représentés, 6 Etats représentés, Nouveaux colons qui se sont établis au Lac St-Jean en 1897: 727 venant du Canada, 462 venant des Etats-Unis, 38 venant de France. Momentanément un total de 1278. En 1898, jusqu'au 28 septembre, le nombre des colons venus des Etats-Unis s'élève à 570.

INDUSTRIE LAITIÈRE

Le chemin de fer du Lac St-Jean a transporté 2,082,676 livres de fromage et une grande quantité de beurre l'année dernière 1897. Durant la même année, 1272 colons se sont établis au Lac St-Jean et ont été transportés gratuitement par le chemin de fer du Lac St-Jean, aussi 191 délégués, représentant 107 paroisses et 38 comtés sont allés visiter les terres de cette région.

M. Dupont termina en exprimant ses plus sincères remerciements à l'honorable M. Tarte, à l'honorable M. Turgeon et à la Société de Colonisation de Montréal pour l'appui généreux qu'ils donnent à la Société du Lac St-Jean.

Puis vint le tour de M. l'abbé Joseph Gingras, curé de Sturgeon Falls. Il parla dans le même sens que M. L. O. Armstrong. Lui aussi énuméra les immenses avantages offerts à la colonisation par la région au Nord d'Ontario. M. l'abbé Gingras, de Maria parla de la Gaspésie, de son passé, de son présent et de son avenir.

M. Chrysostôme Langelier, supérieur des bois et forêts, donna ensuite une description complète des pouvoirs d'eau de la région du Lac St-Jean. M. Langelier a été religieusement écouté. C'est l'un des Canadiens qui connaît le mieux notre pays, ses ressources, ses forêts, ses chutes, ses majestueuses rivières, etc., etc.

M. l'abbé Lizotte, curé de Roberval, Lac St-Jean, termina la série des conférences en nous parlant de la région qu'il habite. M. l'abbé Lizotte est un missionnaire agricole et comme tel il a étudié tous les besoins de son beau pays. Nul doute que sa présence au Congrès sera utile à la région qu'il représente.

Le Congrès a ensuite suspendu la séance jusqu'à 8 heures.

SEANCE DU SOIR

La séance d'hier soir, l'une des plus importantes de tout le congrès, avait attiré un nombreux auditoire. Avant d'entrer dans le détail de la soirée, je tiens à dire que, si l'on excepte la soirée de gala au Monument National. Les dames, en grand nombre, rehaussaient de leur présence l'éclat de cette belle soirée.

Les orateurs ont été religieusement écoutés. M. le président, l'hon. M. Rolland, ouvrit la séance par de judicieuses remarques, puis il invita le R.P. Coté, supérieur des chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, à prendre la parole.

Le Révérend Monsieur a lu un travail très soigné sur la région du Nominique dont il a fait ressortir les diverses richesses. C'est dans ce district qu'il réside et plus que tout autre, il en connaît les besoins.

Au cours de ses remarques il a dit que le seul moyen d'assurer le développement de cette partie du pays était la continuation du chemin de fer du Nord jusqu'à la Lièvre. Il a démontré, à tous les points de vue, l'importance de ce projet.

M. le secrétaire de Montigny, qui vient ensuite, a fait l'histoire de la colonisation dans le Nord depuis l'hon. Norbert Morin jusqu'à nos jours. Dans un langage brillant, il a représenté les avantages divers qu'offre à la colonisation tout ce vaste territoire arrosé par la Rouge, et a retracé, à grands traits, la vie heureuse du colon dans nos forêts du Nord.

Plus tard nous publierons en entier, cet intéressant travail.

grès recommande fortement aux gouvernements fédéral et provincial de vouloir bien accorder des subventions pour assurer leur construction et extension comme grande entreprise d'intérêt national.

- Et spécialement: 1o L'extension immédiate du chemin Montréal et Occidental jusqu'à Nominique et plus tard jusqu'à la Gatineau et au Témiscamingue. 2o Le chemin du Lac St-Jean jusqu'à St-Michel. 3o Le chemin de la Baie des Chaleurs jusqu'à Gaspé. 4o Le chemin de Montfort jusqu'à la Lièvre. 5o Chemin depuis Métapédia jusqu'à la Rivière du Loup.

Le Congrès émet le vœu qu'il soit nommé, dans chaque région de colonisation, des guides officiels recommandés par l'agent local, pour diriger et conduire les colons dans la recherche des lots à cultiver, afin que les dits colons ne fassent pas un voyage infructueux et décourageant, et que ces guides soient choisis, autant que possible, parmi les colons des environs.

Il est recommandé au gouvernement d'employer des machines-outils, armoires, et autres outils perfectionnés dans la construction des chemins de colonisation, de manière à rendre l'exécution des travaux plus facile et moins coûteuse.

Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'Ontario, et que les colons ne font pas des efforts, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils "achètent" du gouvernement local.

Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour le défrichement de la province de Québec comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest.

Considérant qu'une grande partie du domaine public est entre les mains des spéculateurs qui le détiennent depuis 20, 30 et 40 ans, sans avoir jamais accompli aucune des obligations exigées par la loi et que cet état de choses est un grand obstacle à la colonisation de nos terres:

Il est proposé qu'il est urgent d'annuler la vente de tous les lots dont les conditions de vente n'ont pas été remplies et que tout colon intéressé qui en fera la preuve à la satisfaction de l'agent des terres de la région, aura un droit préférentiel de faire l'acquisition du lot dont la vente aura été ainsi annulée, et que, pour mieux assurer dans l'avenir, l'application de cette disposition, les conditions d'établissement imposées par le billet de location soient amendées par l'obligation de défricher deux arpents et demi par année, pendant les quatre premières années, et de faire sur le dit défrichement un chemin de front temporaire dans le cours des deux premières années, et qu'il soit de plus stipulé au dit billet de location que si les obligations n'en sont pas accomplies, la dite location sera annulée "ipso facto".

Recommandé au sujet du droit de coupe, qu'il soit fait un amendement à l'article 1842R de la loi des terres de la Couronne, en remplaçant: "Si le lieutenant-gouverneur le juge à propos par les mots suivants: "à moins que ces derniers ne soient de bonne foi".

Que le gouvernement local devrait faire en sorte d'imposer un droit d'exportation sur les bois de pulpe, de manière à favoriser la fabrication de la pulpe dans la province de Québec.

Que la location des lacs et rivières devrait être limitée aux endroits éloignés des grandes voies et que le colon qui résiderait aux environs de ces lacs et rivières devrait avoir le droit de pêche à son usage et celui de sa famille, que la réserve du terrain autour de ces lacs en faveur des licences devrait être diminuée de trois chaînes à vingt-cinq pieds.

Et qu'enfin une loi générale aux lois de chasse et de pêche est désirable.

Que pour faciliter les opérations de colonisation et d'agriculture, il soit créé un crédit agricole, avec le concours du gouvernement de Québec, de manière à obtenir des capitaux dans les conditions les plus favorables.

Qu'afin de propager les connaissances utiles en matière de colonisation, instruction soit donnée par l'hon. Commissaire de l'Agriculture aux conférenciers agricoles de consacrer une partie du temps de leurs conférences aux questions de colonisation.

Le Congrès émet le vœu que l'Etat accorde un soin spécial à soutenir les écoles dans les arrondissements trop pauvres de colonisation et d'y assurer le paiement des instituteurs.

Le Congrès émet le vœu qu'il soit installé à Montréal un musée permanent de colonisation rattaché aux bureaux de colonisation.

LE REPATRIEMENT Attendu qu'il existe un mouvement sérieux de retour, parmi nos compatriotes des Etats-Unis; Attendu qu'il serait de l'intérêt de tout le pays d'aider efficacement par la littérature, ceux des nôtres qui veulent revenir s'établir au Canada;

Attendu qu'au Michigan les trois agents actuels: M. Melnis, M. Caven et M. Grieve, sont de langue anglaise ignorent le français et qu'il est de même pour leur assistants et leurs sous-agents;

Attendu que les deux agents de Minnesota, que leurs assistants et leurs vingt sous-agents, sont tous de langue anglaise et ignorent le français;

Attendu que dans ces deux Etats et dans d'autres, les agents assistants et dans d'autres, les agents assistants ou sous-agents, sont dans un état d'impuissance manifeste pour promouvoir le rapatriement des Canadiens-français;

avec ces localités en utilisant le service de ces diligences.

Proposé que le congrès de colonisation demande instamment au gouvernement fédéral d'acheter ou de changer la réserve sauvage située entre North Bay et Sturgeon Falls, district de Nipissing, Ont., parce qu'elle est un obstacle direct à la colonisation au commerce et à la voirie dans cette région, et qu'il soit fait de même de celles de Ste-Lucie de Doncaster et du lac Témiscamingue.

Que le gouvernement fédéral est prié par le ministre de l'Agriculture, de nommer un inspecteur chargé d'examiner les graines de semence chez les grands grainetiers, surtout chez ceux qui ont le titre de grainetiers de Sa Majesté; et aussi les engrais chimiques en vente dans le pays; et que ces engrais portent, outre les noms qu'on voudra leur donner, le dosage des matières fertilisantes qu'ils contiennent.

VOEU EMIN EN FAVEUR DE LA CREATION DU "CREDIT COLONIAL" PAR LA MUTUALITE

Considérant que la Mutualité et la Colonisation sont deux oeuvres-sœurs, sur le terrain philanthropique et social;

Considérant qu'elles peuvent se prêter un mutuel appui et s'accorder mutuellement un concours précieux;

Considérant que cet échange de bons procédés serait éminemment profitable à l'une et à l'autre des deux oeuvres, de même qu'à la foi catholique et à la patrie française.

Le Congrès de la Colonisation de la province de Québec, en sa première session, à Montréal, émet respectueusement le vœu:

"Que la création d'un "Crédit Colonial", sa possibilité et ses avantages soient recommandés à la plus sérieuse et urgente considération de nos associations catholiques et françaises de Mutualité provinciale!"

LA COLONISATION ET LE CLERGE

Considérant que le plus grand nombre des colons sérieux (bona fide) sont généralement pauvres et dans l'impuissance de se livrer au défrichement sans être secourus;

Considérant que les Sociétés de Colonisation, parfaitement organisées, sont en mesure de se renseigner sur les besoins des colons et de leur venir en aide, si l'on met à leur disposition les moyens de ce faire;

Considérant que les sympathies et le dévouement du clergé sont acquis à l'oeuvre patriotique de la Colonisation, comme l'a publiquement proclamé Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, à l'ouverture de ce congrès;

Le Congrès de Colonisation émet le vœu que Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province soient priés d'engager leur clergé et leurs diocésains respectifs à encourager de diverses manières les Sociétés de Colonisation et leur fournir des ressources qui leur permettent d'aider les colons "bona fide" en pourvoyant à leurs plus pressants besoins.

FORMATION D'UN COMITE PERMANENT

Il est proposé que ce congrès soit institué d'une manière permanente et que pour mettre à exécution les résolutions adoptées à cette première session comme aux sessions futures, de même que pour préparer la tenue annuelle des dites sessions à l'avenir, il soit nommé un comité exécutif chargé d'exercer ces diverses fonctions;

Et il est de plus proposé que ce comité soit composé de pas moins de six et de pas plus de douze membres, lesquels seront nommés à la fin de chaque session, et que ce bureau ou comité exécutif soit composé, pour les prochains douze mois, de présidents ex-officio des Sociétés de Colonisation de Montréal, de Québec, du Lac St-Jean, des Ouvriers de Montréal, de Dom Antoine, abbé Michel d'Oké, MM. les abbés Pelletier, J. B. Morin et Gagnon, RR. PP. Cottet, Bouchet, Lacasse et Beaudry, hon. MM. G. A. Nantel et J. R. Thibault, MM. C. B. Major et G. G. Girard députés provinciaux, M. l'évêque de Montréal, M. G. Langlois.

REMERCIEMENTS A LA PRESSE

Qu'il soit résolu que le Congrès de Colonisation est heureux de remercier vivement la presse canadienne pour le bienheureux et influent concours qu'elle a prêté à l'oeuvre de la Colonisation, et il exprime l'espoir que ce bon mouvement se continuera.

La Cie S. CARSLY, Limitée.

Rue Notre Dame Le plus grand magasin de Montréal 25 Nov. 1898

Habillements d'Hiver pour Hommes et petits Garçons

L'élégance des beaux habits qui se porteront cet hiver 1898, se reflète dans les habillements et les parures qui feront les frais de notre vente de demain. Nous éprouvons un plaisir infini à régulariser ces vêtements bien faits pour hommes et petits garçons — et une surprise indescriptible de les trouver si bon marché.

Pardessus d'Hiver pour petits Garçons.

Ils sont d'un fini irréprochable que des tailleurs ordinaires ne leur pourraient pas donner, dans chaque détail de leur forme, garnitures, doublures, tels que faits sur les conseils de notre chef-tailleur.

Pardessus d'hiver, en drap gris-bleu, avec collet haut de tempête, boutons de tweed bleu fait et bleu lin, pour garçons, \$12.50.

Pardessus couvert de bonne qualité pour garçons, en drap bleu-rose, avec capuchon doublé en tweed gris, grande doublure en tweed, \$12.50.

Pardessus de joff tweed (lister) de fantaisie brun et gris pour petits garçons, avec doublures de tweed et collet haut de tempête, convenance parfaite, \$12.50.

Pardessus en Beaver bleu-marin, doublés en tweed, pour hommes, \$14.00.

Pardessus en drap beaver de bonne qualité, doublés en tweed, collet de tweed, belle coupe et la meilleure collection pour hommes, \$12.50.

Pardessus en drap beaver bleu-marin, doublet extérieurement, qualité excellente, doublés en tweed, collet de tweed, belle coupe et la meilleure collection pour hommes, \$12.50.

Pardessus en drap beaver bleu-marin, doublet extérieurement, qualité excellente, doublés en tweed, collet de tweed, belle coupe et la meilleure collection pour hommes, \$12.50.

Habillements d'Hiver pour petits Garçons.

Sur toutes les tables sont étalés les styles les plus récents et les modèles les plus faits d'habits pour petits garçons, élégants, habits qui permettent de faire un choix aisé des parents.

Costumes métis élégants pour garçons, depuis \$4.00.

Costumes Norfolk forts et bien faits, pour garçons, depuis \$1.50.

Costumes en tweed Kabletchok pour garçons, depuis \$2.00.

Habits en serge anglaise pour garçons et très élégants, depuis \$3.50.

Habits en laine filée et doublés pour garçons depuis \$4.00.

Habits en tweed, dentelle coupe, touts morceaux, pour garçons, à plus \$2.50.

Habits en tweed, dentelle coupe, touts morceaux, pour garçons, \$3.40.

Gants d'Hiver pour Hommes. Un des détails satisfaisants au sujet de la valeur de nos gants pour hommes, c'est le fait qu'ils viennent directement de chez le fabricant au Grand Magasin, ce qui fait économiser toutes les commissions intermédiaires.

Gants de Cheveau bouillie à la main, en chamois, bien faits pour hommes; prix spéciaux.

Gants en peau de Daim doublés, qualité splendide, jolies nuances, pour hommes; \$1.25, \$1.65, \$2.55.

Le Castor Mocha fait le gant distique le plus doux, le plus chaud et le plus confortable, bien fort, flexible et facile à mettre. Prix spéciaux. \$1.40.

Cravates pour Hommes. Le chef du département des cravates pour hommes est un maître reconnu dans l'art de choisir les modes convenables et fait de cravates pour hommes. La forme, les couleurs et la valeur reussent sans inspection sans erreur.

Cravates bouillantes pour hommes, nouveaux tissus et les meilleures formes. Prix spéciaux, 14c, 21c, 37c, chaque.

"Four in hand" ou nouvelles cravates nouées pour hommes; collection très choisie des dernières modes de Londres. Prix spéciaux, 14c, 16c, 21c, 37c.

La Cie S. CARSLY, Limitée

Nos 1763 à 1785 rue Notre-Dame—MONTREAL—184 à 194 rue St-Jacques

Les Reparations des Meubles...

C'est pour nous une spécialité de les bien faire. Nous avons dans notre fabrique des facilités spéciales pour faire des réparations de première classe et les meubles se rajeunissent en sortant de chez nous. Nos prix ne sont pas élevés. Si quelque meuble de votre maison est brisé permettez-nous d'aller le chercher et de le réparer pour vous.

RENAUD, KING & PATTERSON, Rue Craig, Près Bleury.

...IMPRESSIONS... Imprimerie du Cultivateur

Si vous avez besoin d'impressions, quel qu'en soit le genre, demandez-nous des estimés. Il nous est facile de faire l'ouvrage promptement, et notre réputation est reconnue pour le gout et la délicatesse que nous y apportons toujours, ce dont on peut vous montrer des échantillons.

Notre département d'impressions est sous le contrôle d'habiles et compétents ouvriers. Nous employons les caractères les plus nouveaux et nos prix sont les plus bas en rapport avec le fini et le plus parfait.

Imprimerie du VINGT-CINQ PIANOS DEMANDES

On demande à acheter des pianos de seconde main

Les soussignés ayant conclu un contrat pour fournir à une institution bien connue, des pianos pour la pratique, offrent un bon prix au comptant (ou en paiement partiel pour des pianos neufs), pour 25 pianos de seconde main, dont les caractères, de toutes les marques. Veuillez nous écrire en mentionnant le nom du fabricant, l'âge les conditions, le prix demandé et où l'on peut voir les pianos. Willis et Cie., 1824 rue Notre-Dame (près McGill).

Imprimerie du Cultivateur 2619 BELL 672 MARCHANDS nous nous empresserons de répondre immédiatement à toute demande de prix, etc.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Demoiselle du Chateau

Madeleine ne devait cependant pas voir besoin d'aller aussi loin pour rencontrer ce qu'elle cherchait. Le hasard le fit tomber un jour sur cette annonce publiée en bonne place par un journal de Nancy qu'on recevait au château...

CÉLEBRITÉ PARISIENNE Mlle Prudence Universellement connue pour l'infailibilité de ses prédictions De passage à Nancy, Grande Rue, No. 13. Lit dans les cartes l'avenir, prédit les événements les plus mystérieux. LUCIDITE. — PRECISION. — INFALLIBILITE.

Consultée par toutes les fêtes couronnées de l'Europe et du monde. A reçu les témoignages d'admiration les plus flatteurs. AVIS Mademoiselle Prudence étant inopinément attendue dans le Midi et devant s'embarquer ensuite pour l'Amérique, ne passera à Nancy que quelques jours...

Comme un fait exprès, Madeleine avait reçu sur ses entretiens une lettre de Valérie de Belleuse, la nièce du général Henriot. L'ancienne amie de pension écrivait: "Ma chère petite amie, "La bombe a éclaté plus tôt que je ne pensais et le complot devait être ourdi depuis longtemps, sans que je m'en fusse aperçue, moi qui me targuais d'être si fine. Je t'annonce mon très prochain mariage avec le lieutenant de chasseurs, Fernand de Montalban, officier d'ordonnance mon oncle et fort riche, ce qui ne gâte rien. Tu vois que tout de même j'avais eu du flair en comptant m'amuser et aller dans le monde cet hiver. Seulement, au lieu d'y faire mon entrée sous la forme d'une héritière bon pour le congé, mes débuts auront lieu sous le pavillon du lieutenant Fernand de Montalban. Tant pis pour les amoureux de dots.

Entre nous (mais entre nous seulement, ne va pas me trahir), mon futur mari me plaît beaucoup et je suis bien près d'en être toquée. C'est un grand, beau et bon garçon, comme de surperbes moustaches à la hussarde et des yeux pas méchants du tout, qui disent un tas de choses... Nous ferons un joli couple, c'est mon général qui l'a affirmé. —En attendant d'en être arrivée à ce jour d'aujourd'hui, j'ai décidé de célébrer mes adieux à la vie de jeune fille par une petite "fête blanche" entre nous, sans hommes, dans l'intimité, comme font ces messieurs quand ils se disposent à épouser l'une d'entre nous. Au fait, pourquoi leur laisser ce privilège? Il est bien entendu, n'est-ce pas, que tu es, ainsi que Gervaise? Je ne vois, pardonnez-moi, pas de me faire faux bond ce jour-là.

"Je vous présenterai une de mes amies de Paris, Armande Monval, la fille d'un banquier archimillionnaire, homme riche, je crois, bien qu'elle ne fasse un peu à l'opéra", comme dit Fernand, mon oncle de Montalban. Je compte sur toi pour arracher de gré ou de force Gervaise à sa redoutable belle-mère. Quant à toi, je connais la bonté de tes excellents parents et je suis certaine d'avance qu'ils ne me feront pas le chagrin de me priver de ma plus chère amie. Remerciez-les de ma part, ma bonne Loulou en les assurant de mon plus affectueux et profond respect. Et reçois mille bons baisers de ta — Valérie.

Mlle de Belleuse avait en effet obtenu de son oncle la permission d'entreprendre un voyage de quelques jours en une fête de jour dont l'élément masculin devait être soigneusement exclu, un garden party dans les magnifiques jardins de la division. Il y aurait goûter, concert et orchestre de trizagnons venus exprès de Paris. Les jeunes filles danseraient entre elles sur les pelouses au son de l'entrainant musique.

Nous n'affirmerions pas qu'à ce moment surtout aucune d'elles ne regretterait la rigueur de cette proscription du sexe fort et l'absence de quelque gentil cavalier; mais, originaire et gale, Valérie avait trouvé drôle d'inviter Fernand de Montalban, son futur mari, qui, lui aussi, devait fêter ce jour-là, avec ses amis, par un joyeux souper, les derniers jours de son célibat.

—De cette façon, nous n'aurons rien à nous reprocher l'un et l'autre, avait dit en riant la jeune fille, qui embrassait le général pour lui arracher l'autorisation désirée. —Mais pourquoi veux-tu inviter tes amis; dans la journée?... pourquoi pas le soir? Ce serait bien plus gai, n'est-ce pas? interrogea le vieux soldat, quand il fut enfin consenti. —Le soir! Oh! non, mon oncle! Nous n'y pensons pas! Répliqua Mlle de Belleuse. Une soirée, ce serait tout de même trop triste sans cavaliers!

—Allons, comme tu voudras! Mais au moins n'y aura-t-il pas moyen de me réserver un petit coin pour assister à nos réjouissances intimes? demanda le général, taquin. —Mlle de Belleuse secoua la tête négativement. —Vous ne voudriez pas, mon oncle? d'une fête de jeunes filles?... Nous n'admettrons aucun cavalier!... là, aucun! —Mais je ne suis pas un cavalier, moi, que diable! Je suis un vicieux barbon, j'ai droit d'être dispensé de l'exclusion, s'écria le général avec une insistance comique. —Ta, ta, ta, mon général, fit Valérie avec un affectueux accent de flatterie. Vous savez bien que, sous l'uniforme, vous portez aussi bien que le plus galbeux de vos officiers d'état-major.

—Même que le beau Fernand de Montalban, peut-être, petit maquis? dit l'excellent homme d'un air narquois. Valérie embrassa son oncle. —Fernand ne sera peut-être pas aussi bien que vous, à votre âge, mon général, fit Valérie avec un sourire. —A mon âge! C'est cela! Je m'y attendais: faites fonds après cela sur les compliments des petites filles, s'écria le général Henriot, en donnant une tape amicale sur la joue de sa nièce. Alors, c'est entendu, vous ne venez pas de moi? —Vous irez déjeuner ce jour-là avec Fernand, mon oncle. Ça sera bien plus amusant!

LE BOARD OF TRADE DE L'ESPAGNE

Envoie une requête au gouverneur général en conseil

POUR FAIRE DESAVOUER UNE LEGISLATION DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

Résolution au sujet de la cale sèche

Le conseil du Board of Trade s'est assemblé, mercredi, sous la présidence de M. James Crathern. Le ministre du commerce a accusé réception d'une série de résolutions du conseil, au sujet d'un service subventionné pour les navires entre le Canada et la Grande-Bretagne et a annoncé que des arrangements à cet effet seraient conclus à l'ouverture de la navigation.

La requête suivante a été envoyée à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil et reçue par le secrétaire d'Etat:

La requête du conseil du Board of Trade de Montréal expose respectueusement que le 14 mai, 1898, la Législature de l'île du Prince-Edouard a passé une loi en amendement à l'Acte de la Preuve, pourvoyant en substance, que les créanciers qui demeureraient hors de cette Province ne pourraient pas recourir par des procédés légaux, au montant d'aucune dette encourue pour des marchandises vendues à moins que le créancier puisse prouver que le voyageur qui a vendu les marchandises aura pris une licence en conformité avec "La loi imposant une taxe directe à une certaine classe de commerçants", et que cette licence sera en force à la date de la vente des dites marchandises.

Que vos requérants protestent contre telle législation pour les raisons suivantes: (a) Qu'elle est très injuste en ce qu'elle offre aux commerçants malhonnêtes dans cette Province un moyen de se soustraire légalement au paiement de leurs dettes légitimes; (b) en ce qu'elle comporte une tentative illégale de forcer le paiement d'une taxe malvenue sur les voyageurs d'un commerce, et qui pourvu par l'Acte imposant une taxe directe à une certaine classe de commerçants; et (c), dans son effet sur les porteurs de billets promissoires pour des marchandises vendues dans l'île du Prince-Edouard, la dite loi est en opposition directe aux droits conférés par la loi fédérale aux porteurs de tels billets.

Pourquoi vos requérants prient humblement Votre Excellence-en-Conseil, de protéger les commerçants des autres parties du Dominion contre telle loi injuste, en désavouant le dit acte intitulé: "Loi pour amender l'Acte de la Preuve", passé par la Législature de l'île du Prince-Edouard, le 14 mai, 1898. Et vos requérants ne cessent de prier, etc., etc. Signé par le conseil du Board of Trade de Montréal. JAMES CRATHERN, Président. GEO. HADRILL, Secrétaire.

Le ministre de l'agriculture a remercié le Conseil de son approbation du choix de M. J. X. Perrault comme commissaire canadien à l'Exposition de Paris, et une lettre de remerciement a été reçue de la part de M. Perrault, qui s'engage à faire tout en son pouvoir pour justifier la confiance qu'on a placée en lui. On a résolu de redoubler d'instances auprès du Procureur Général de la Province, pour que les curateurs, liquidateurs, etc. soient forcés de donner des garanties pour le montant de l'actif de toute succession qu'ils administrent. Avant l'ajournement, le conseil passa la résolution suivante: Que le Conseil du Board of Trade de Montréal enregistre par les présentes sa conviction que le "des-our-les-cale sèche, dans ce port, devrait être choisi à un endroit qui puisse permettre l'extension de cette cale sèche. A une longueur d'au moins 800 pieds; et que copie de cette résolution soit envoyée à l'hon. ministre des Travaux Publics et aux Commissaires du Havre.

NOUVELLES DE ST-JEAN

Un commis-voyageur se coupe la gorge St-Jean, N. B., 25.—William Edmunds, commis-voyageur pour Royer & Rougier, de Montréal, a tenté de se suicider, mercredi, en se tranchant la gorge avec un rasoir, à l'hôtel Royal. Transporté à l'hôpital, Edmunds, en apprenant de ses médecins que sa blessure n'était pas mortelle, a déclaré qu'il aurait préféré mourir. —Stevodore Mills et cinq contre-maitres, qui sont venus de Montréal pour surveiller le changement des navires du service d'hiver, ont payé chacun une taxe de \$7.50 pour avoir le privilège de travailler à St-Jean jusqu'au printemps. —Dix-sept chars chargés de marchandises américaines, pour être exportés à Liverpool, sont arrivés ici hier.

LA SITUATION EN CHINE

Ce que demanderait l'Angleterre Tacoma, 25.—Le steamer Olympic apporte la nouvelle que sir Claude MacDonald, le ministre anglais à Pékin, fera probablement des représentations au gouvernement chinois. Ces représentations seraient à l'effet que le traité des puissances ne reconnaîtrait pas la régence; que les réformes commencées par l'empereur ne devraient pas être suspendues; que la peine capitale pour différence d'opinions politiques soit abolie; que le gouvernement chinois prenne toutes les précautions pour empêcher les étrangers d'être attaqués à Pékin. Londres, 25.—Le correspondant de Shanghai au "Times" dit qu'un décret impérial démet de ses fonctions Tsai le Taotai de Shanghai, qui a des sympathies pour les étrangers. Les consuls anglais et américains ont demandé cependant qu'il reste en office jusqu'à ce que certaines questions soient réglées.

UNE COLERE NOIRE

Magog, 25.—Il y a adhésion, mais il y a aussi qui n'ont rien que de négatif. Les candidats ont été très nombreux. S'étant fait pour un de ses chevaux. Il en a fait une si grande course qu'il a coupé le cou à un cheval. On ne peut pas dire que le cheval ne se racra plus, bien sûr.

LES FEMME PLASTERS

du Dr J. Larivière sont employés dans les communautés et toutes les femmes qui en font usage déclarent qu'il calment les douleurs, donnentaise et confort. Il faut les essayer pour le Balm Mal et toute douleur. Ecrivez par ma liste de questions. Adressez Dr J. Larivière, Manville, R. I. 224-jno

PILULES ROUGES

Pour les Femmes Pales et Faibles. du Dr Coderre

LA QUESTION DES PECHERIES

Sera décidée avant tout autre par la conférence internationale

Washington, 25.—La conférence anglo-américaine a décidé d'arriver à une solution de la question des pêcheries de la mer de Behring avant de s'occuper d'autres sujets, ainsi qu'annoncé hier. Cependant aujourd'hui, pas de séance à l'occasion du jour d'Action de Grâce. Mercredi les experts canadiens et des Etats-Unis ont été interrogés avec soin sur la base adoptée par eux pour régler leurs évaluations de la flotte canadienne. A la chasse aux phoques. L'interrogatoire a démontré qu'une des causes essentielles de la différence entre les deux évaluations était la question de savoir quels bâtiments pouvaient être comptés dans la flotte. Les Canadiens prétendent que dans cette flotte doivent être compris, non pas seulement les navires qui se sont livrés à la pêche, mais aussi ceux qui ont été affectés à cette pêche, mais qui n'ont pas été comptés dans l'évaluation, autrement tous les navires de la Côte du Pacifique pourraient venir réclamer, sous prétexte qu'ils auraient pu être employés à la chasse aux phoques.

Rien jusqu'à présent ne permet de croire que les Etats-Unis, au contraire, soutiennent que seuls les bâtiments qui ont effectivement fait la pêche l'an dernier, puissent être comptés dans l'évaluation, autrement tous les navires de la Côte du Pacifique pourraient venir réclamer, sous prétexte qu'ils auraient pu être employés à la chasse aux phoques. Rien jusqu'à présent ne permet de croire que les Etats-Unis, au contraire, soutiennent que seuls les bâtiments qui ont effectivement fait la pêche l'an dernier, puissent être comptés dans l'évaluation, autrement tous les navires de la Côte du Pacifique pourraient venir réclamer, sous prétexte qu'ils auraient pu être employés à la chasse aux phoques.

M. CAMBON Il remplacera le baron de Courcel à Londres

Paris, 25.—Le baron de Courcel, ambassadeur de France à Londres, est parti pour Londres, mercredi, pour être remplacé par M. Cambon, ministre des Affaires étrangères, qui sera nommé à son poste le 1er décembre.

PAS DE MOTS PERDUS

Preuve qui porte juste et en laquelle on peut avoir confiance

Le juge Frank Ives, de la cour du district de Crookston, Minn., dit: "Pendant quelques années j'ai fait usage de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie avec beaucoup d'avantage; seul peu d'exceptions, je n'ai jamais été sans libre d'indigestion en vingt-quatre heures." George W. Rosecrans, consul des Etats-Unis à Bruxelles, Belgique: "Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie, sans danger, agréables à prendre, faciles à porter, donnent un bon appétit, une digestion parfaite, et le gain, surtout de l'embonpoint et de la force." M. W. D. Tomlin, ingénieur-mécanicien, Duluth, Minn.: "Une boîte de Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie a fait son œuvre, et je gagne, surtout de l'embonpoint et de la force." O. E. Hanson, Hestonville, Ky.: "Pendant que je souffrais de la dyspepsie, j'ai essayé deux ou trois fois par jour, ce que je faisais beaucoup; je n'étais jamais capable de pouvoir conserver les repas que je prenais. Quatre boîtes de tablettes achetées chez mon pharmacien m'ont complètement guéri, de les trouver agréables à prendre, faciles à porter."

Le Rev. G. D. Brown, Mondovi, Wis.: "Les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie sont simplement merveilleuses; depuis que j'ai commencé à en prendre, un adoucissant rapide de bifteck grillé ne me cause plus de mal." Plus de six mille personnes dans l'Etat du Michigan seulement, en 1894, ont été guéries de maladies d'estomac par les Tablettes de Stuart contre la Dyspepsie. On peut trouver chez tous les pharmaciens des paiements de grandes dimensions à 25 cents, ou dix sont envoyés par la poste, sur réception du prix, par F. A. Stuart Co., Marsden, Mich. Demandez la brochure sur les maladies d'estomac, envoyée franco. 21-23-25

BOWRIL

Une ouïllère à eau dans une tasse d'eau

BOWRIL

Le seul thé de bon goût de confiance.

BOWRIL

Renforcit

BOWRIL

Est savonné par les invalides.

BOWRIL

Enrichit les soupes, les sauces, etc.

Les Commissaires du Havre de Montréal

Reçoivent jusqu'à lundi midi le 28 courant, des demandes pour deux places de secrétaire-trésorier et de sous-secrétaire, à leur service.

M. J. R. LESAGE

MARCHAND TAILLEUR 249 rue Saint-Laurent Téléphone des Marchands 68

J. BRUNET

Importateur et Manufacturier de Monuments en

Tous les Hommes Devraient Etre Forts

Quand le remède convenable pour guérir toute douleur, tout mal et toute faiblesse... La Ceinture Electrique du Dr SANDEN Est en usage dans le monde entier et guérit des milliers de personnes. LIVRE GRATIS.—Conseils gratuits aux hommes faibles. Si vous souffrez de Faiblesse Sexuelle, de Varicelle, de Pertes, d'Épuisement, de Faiblesse de Reins, etc., demandez mon livre qui est envoyé gratis sous enveloppe cachetée.

Dr L. Sanden 132 Rue Saint-Jacques, Montréal. Heures de Bureau: 9 à 6 heures. Dimanche, 11 à 1 heure.

Les Sacs pour Epicerie

...DE PREMIERE QUALITE DE LA... 'Cie E. B. Eddy' Se vendent aujourd'hui en concurrence ouverte avec n'importe quelle autre moins bonne marque de qualité supérieure AUX PLUS BAS PRIX et avec les plus forts ESCOMPTES. Téléphonez au No 1619, venez où envoyez votre commande, angle des rues... Ste-Genevieve et Latour, Montréal.

Banque Ville-Marie

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois pour cent (3 pour cent) pour le semestre courant, égal à six pour cent par an, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré, et qu'il sera payable au bureau principal ou à ses succursales, le 30 novembre, jour de décembre prochain. Les livres de transfert seront fermés du 15 au 30 novembre, ces deux jours inclus. Montréal, 25 octobre 1898. Par ordre du bureau: W. WELLS, Président et gérant général. 28 & 11 18 et 25.

Dr A. BROUSSEAU, Dentiste

7, rue St-Laurent Extraction des dents d'après les méthodes les plus perfectionnées et confection de dentures complètes de remplacer avantageusement celles qui sont usées sans avoir besoin de les changer.

Banque du Peuple

La Banque offre en prêt, payable en certificats de dépôt, la forme Française, subdivisée en lots de \$100, situés à Notre-Dame de Grâce, près de Westmount. S'adresser au bureau de la Banque ou sur le terrain le mardi, samedi et dimanche après-midi, ainsi que les jours de fête.

M. WALSH & CIE

PLOMBAGE Po sage d'Appareils de Chauffage et à Gaz Accessoires pour le Gaz et l'Electricité Po sage de fils pour la lumière électrique, les sonnettes, etc. On travaille le fer, le cuivre, le bronze et le ferblanc. L'usage en or, en argent et en nickel. Gravure et ouvrage en général. Bureaux et Ateliers, 562 rue Craig Téléphone Bell, 27 & 100. MONTREAL.

Le Ciment Silica de Portland

"CITADEL" EST LE MEILLEUR St-LAWRENCE PORTLAND CEMENT CO., 2664 rue Notre-Dame, Montreal. TELEPHONE 8587.

L. N. DENIS

Peintre-Décorateur Peintures à Bon Marché 313 Rue St-Laurent.

M. J. R. LESAGE

MARCHAND TAILLEUR 249 rue Saint-Laurent Téléphone des Marchands 68

Grothé Frères

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX Fabricants de Corniches et Ornaments en Tôle Calvaire Ouvrures en Ardoise, Posage d'Appareils de Chauffage à eau chaude et à vapeur, plomberie, gaz, etc., etc. Bureau et Atelier 1454 rue Notre-Dame, Téléphone 1876. 26 18 MONTREAL.

Paquette & Godbout

MANUFACTURIERS DE... Portes, Chassis, Jalousies, Moulures de toutes sortes, Découpages, Tournages, etc. Une spécialité pour les Anstet et intérieur d'États. COIN DES RUES WILLIAM ET ST-CASIMIR SAINT-HYACINTHE. 43 1/2

